

SUR LE DISCOURS DE L'INTERPRÈTE DE CONFÉRENCE

Conf.univ.dr.Vâlcu Angelica
Universitatea « Dunărea de Jos », Galați

Notre communication se propose de passer en revue quelques aspects de la formation des étudiants aux techniques du discours de l'interprétation consécutive et simultanée. Le traducteur/interprète ne se contente pas de transmettre, mécaniquement, des mots. Il évalue, choisit ce qu'il estime pertinent dans les énoncés du texte de départ.

Nous soutenons l'idée que l'opération de traduction / interprétation est un acte de re-création et c'est cet acte qui permet aux apprenants d'éclaircir les difficultés lexicales, poétiques et syntaxiques des textes / discours à traduire / interpréter.

La dernière partie présente quelques dimensions de la textualité qui interviennent et influencent le discours la tâche de l'interprète.

Dans les études de spécialité, on a comparé l'activité du traducteur-interprète à la ré-expression du contenu intralingual, autrement dit, on a parlé du discours du traducteur- interprète comme de celui d'un rapporteur.

Il y a des traductologues qui acceptent la notion de traducteur-rapporteur en situant la traduction par rapport à une autre manifestation du vouloir-redire qu'est le discours rapporté intralingual. Selon eux, l'activité du traducteur – interprète est une activité de rénonciation d'un déjà-dit. En réalité, dans l'ensemble, sauf les chiffres, les noms propres, certaines locutions et certains termes techniques, l'opération interprétative repose non pas sur le transcodage direct mais sur un travail de compréhension du discours source suivi d'un travail de production du discours cible

Une synthèse de ces approches est réalisée par D. Seleskovitch et Lederer⁸⁶ qui soulignent, dans leurs travaux, le fait que l'interprète de conférence exprime le sens global de l'acte de communication et non la signification des mots ce qui veut dire qu'il est dans la situation de celui qui rapporte ce qui a été dit.

L'interprétation de conférence qui est une profession relativement récente, s'exerce en deux manières : l'interprétation consécutive et l'interprétation simultanée.

L'interprétation consécutive suppose l'intervention de l'interprète après le discours original et dans ce cas-là, le discours original est restitué dans son intégralité dans l'autre langue. L'interprète prend des notes et ce ne sont pas les mots qu'il traduit mais le sens porté par ceux-ci. L'essentiel de la difficulté de l'interprétation consécutive se trouve dans la première phase (lorsque l'interprète écoute un segment de discours de l'ordre de plusieurs minutes en prenant des notes) à cause de la dépendance de l'interprète vis-à-vis du dépit du locuteur et de la lenteur relative de l'écriture (par rapport à la production du discours source. C'est pourquoi l'interprétation consécutive est plus précaire à des discours rapides ou denses que l'interprétation simultanée.

L'interprétation simultanée s'effectue dans des cabines connectées aux conférenciers par des microphones, en même temps que le discours original. Dans ce type d'interprétation il y a un petit décalage entre le discours de l'interprète et le discours de l'orateur, décalage qui permet au premier de comprendre le raisonnement développé par l'orateur et ensuite le re-exprimer dans la langue cible.

Danica Seleskovitch⁸⁷ fait une distinction entre les termes *interprétation* et *interprétariat*. Pour cette auteure la conception qui est à l'origine de l'*interprétariat* est que pour faire une traduction il suffit de connaître les deux langues source et cible et de substituer l'une à l'autre. Et elle continue : « *la méprise est grave sur le plan théorique car on ne comprendra le processus de la traduction en général et celui de l'interprétation en particulier que si l'on comprend le processus de l'émission et de la réception de paroles, et si l'on admet que toute parole se transforme en pensée chez celui qui la reçoit et que c'est bien cette pensée que transmet le traducteur et non le sémantisme ou la syntaxe de la langue originale* »⁸⁸

L'interprétation devrait, donc, être pratiquée non comme une opération sur les langues mais comme une opération sur ce qui se dit à travers les langues.

⁸⁶ Seleskovitch, D., et Lederer, M., *Interpréter pour traduire*, 2-eme édition, Paris, Didier Érudition, 1986, p.18

⁸⁷ Seleskovitch, D., *Interprétation ou interprétariat* dans la revue *Meta* (no. XXX, 1), pp 20-24

⁸⁸ idem, p.20

Quoi qu'il agisse de la traduction consécutive ou simultanée, la chaîne sonore constitue le point de départ pour l'interprète. On dit « chaîne sonore » car on a tendance à penser que l'on entend du français alors que l'on n'entend que des sons français et que « ces sons correspondent aux signifiés qui sont les leurs en langue, c'est à dire en dehors de toute situation de communication »⁸⁹. L'opération d'interprétation prouve que les sons éveillent des notions, des réalités, des sens, des idées, etc., tandis que, hors situation de communication ces mêmes sons n'éveillent que des concepts. Et on ne traduit pas identiquement les paroles porteuses de sens et les concepts linguistiques.

C'est en ce sens qu'on confond souvent l'acquisition d'une technique professionnelle bien mise au point et l'apprentissage des langues étrangères qui a peu de choses en commun avec l'interprétation de conférence.

Dans les grandes écoles qui forment des traducteurs - interprètes (par exemple l'ESIT (*École Supérieure d'interprètes et de traducteurs*, Paris III) l'enseignement de l'interprétation de conférences est fondé sur la *théorie interprétative de la traduction*. Danica Seleskovitch est le théoricien qui, depuis les années cinquante, a développé cette théorie.⁹⁰

Conformément à la théorie interprétative de la traduction dès les premiers cours, les étudiants apprennent qu'il faut oublier, délibérément, les mots du discours original pour ne retenir en mémoire que leur sens « déverbalisé ». Les étudiants comprendront « qu'il ne s'agira pas de transcoder ou de traduire des mots, pas plus que de transposer des langues, mais uniquement d'appréhender le sens véhiculé par la parole d'un discours, pour le réexprimer ensuite dans sa langue »⁹¹

Il est indispensable que le futur traducteur - interprète ait un bon niveau intellectuel, une intelligence naturelle équivalente à celle des personnes qu'il interprétera. De plus, l'étudiant en interprétation consécutive ou simultanée devra être à la fois un auditeur impeccable et un locuteur parfait pour pouvoir rester fidèle tant à la pensée de l'orateur qu'au style de son discours.

De ce fait, à tout moment, la mémoire de travail de l'interprète a en charge :

- a) un travail de compréhension du discours source (« effort d'écoute et d'analyse ») ;
- b) un travail de production du discours cible (« effort de production ») ;
- c) le archivage de données après la compréhension et avant l'utilisation dans le discours cible; l'utilisation de ces données dépend des décisions stratégiques de l'interprète (« effort de mémoire à court terme »).

Tous ces « efforts » sollicitent beaucoup la mémoire de travail de l'interprète qui est en compétition avec la dimension de la temporalité de l'interprétation.

C'est la raison pour laquelle les stratégies et les tactiques en ligne choisies par l'interprète sont puissamment marquées par la temporalité. Une des premières stratégies, adoptée depuis les années soixante, est le réglage du décalage entre le discours source et le discours cible. D'autres stratégies, telles que l'anticipation et la restitution de phrases des discours / source par segments courts (« saucissonnage »)⁹² tiennent, aussi, à la temporalité. La formation pour la profession d'interprète de conférence comporte, notamment, l'acquisition de symboles et d'abréviations dont l'avantage porte sur la brièveté de leur écriture.

Dans ses travaux sur la traductologie, Henri Niedzielski⁹³ introduit la notion de discours dirigé de l'interprète, une sorte d'hybride entre le discours interactionnel de la conversation et le discours autonome d'un texte rédigé. Du point de vue de la forme le discours dirigé est oral et sémantiquement il est subordonné entièrement à l'évolution de la pensée de l'orateur.

L'auteur mentionné propose huit dimensions de la textualité qui agissent sur le texte/discours du traducteur / interprète, dimensions que nous allons définir très sommairement⁹⁴.

Dans son travail, le traducteur - interprète intervient souvent pour améliorer une ou plusieurs des dimensions de la textualité. En situation de communication, ces dimensions concourent comme suit : la cohésion, la cohérence explicitent le contenu linguistique du message, l'intentionnalité, la

⁸⁹ idem, p. 21

⁹⁰ voir *Langage, langues et mémoire. Etude de la prise de note en interprétation consécutive*, 1975, Minard Lettres Modernes, Paris et avec Marianne Lederer, 2002, *Interpréter pour traduire*, 2001, Didier Érudition, Paris, et *Pédagogie raisonnée de l'interprétation*, 2002, Luxembourg et Didier Érudition, Paris.

⁹¹ Widlund-Fantini, Anne-Marie, L'interprétation de conférence, *Revue Française de Linguistique Appliquée*, 2003/2, volume VIII, pp. 65-73

⁹² Gile, Daniel, *Regards sur la recherche en interprétation de conférence*, Lille : Presses universitaires de Lille, 1995

⁹³ Niedzielski, H., Prolégomènes à la typologie de textes en interprétation simultanée, *Meta*, XXXIII, 4, 1988, p.491

⁹⁴ les définitions sont celles données par Niedzielski, H., dans l'article cité ci-dessus, pp. 491-496

situationalité et la densité d'information sont à la charge de l'orateur, l'informativité et l'acceptabilité dépendent du public et l'intertextualité de l'interprète.

En somme, les étudiants qui choisissent cette formation de traducteur/interprète devraient avoir certaines compétences de départ parmi lesquelles : une très bonne connaissance de la langue de travail (orale et écrite) ; un grand pouvoir de concentration et la discipline de l'écoute, une culture générale remarquable, l'habileté de s'informer rapidement sur le sujet traité, le savoir-faire de la prise des notes très détaillées et du maniement de l'ordinateur, la maîtrise des techniques linguistiques nécessaires au stade d'analyse, etc.

<i>Dimensions de la textualité</i>	<i>Définitions</i>
<i>- la cohésion</i>	<i>porte sur l'articulation logique d'un discours; plus le degré de cohésion est plus élevé, plus l'organisation du discours apparaît plus clairement dans la progression de ses unités par des formules de transition plus appropriées ;</i>
<i>- la cohérence</i>	<i>se définit par la facilité avec laquelle des structures morpho- syntactiques ou phonologiques évoquent le contenu sémantique logique d'un discours ;</i>
<i>- l'intentionnalité</i>	<i>correspond au but recherché par l'auteur du discours : information, recrutement ou appréciation esthétique</i>
<i>- la situationalité</i>	<i>décide si le contenu d'un discours et même sa forme sont bien choisis en fonction de l'interlocuteur (ou du public) auquel l'orateur s'adresse ;</i>
<i>- la densité d'information</i>	<i>est le produit mathématique de la longueur du discours, de sa densité sémantique, de sa complexité morphosyntaxique, de sa clarté acoustique et de sa vitesse de présentation ;</i>
<i>- l'informativité</i>	<i>se mesure par la quantité de concepts nouveaux présentés au public ;</i>
<i>- l'acceptabilité</i>	<i>traduit l'attitude du public; celui-ci peut accepter ou rejeter le discours au niveau de la pensée – pour des raisons socio-linguistiques- ou à celui de la structure – pour des raisons linguistiques</i>
<i>l'intertextualité</i>	<i>est l'ensemble des facteurs qui permettent de comprendre un discours grâce à la connaissance antérieure d'autres textes.</i>

Bibliographie selective

- Delisle, J., *L'analyse du discours comme méthode de traduction*, Ottawa, Editions de l'Université d'Ottawa, 1984
- Gile, Daniel, *Regards sur la recherche en interprétation de conférence*, Lille : Presses universitaires de Lille, 1995
- Folkart, M., *Le conflit des énonciations : traduction et discours rapporté*, Québec, Balzac, 1991
- Lederer, M., *La traduction simultanée : expérience et théorie*, Paris, Minard, 1981
- Seleskovitch, D., *Interprétation ou interprétariat* dans la revue *Meta*, no. XXX, 1 pp.19-24
- Seleskovitch, D., et Lederer, M., *Interpréter pour traduire*, 2-eme édition, Paris, Didier Érudition, 1986
- Steiner, G., *Après Babel. Une poétique du dire et de la traduction*, trad. De l'anglais par Lucienne Lotringer, Paris, Albin Michel, 1978